



**VICE-RECTORAT
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection pédagogique régionale
Education Physique et Sportive**

JUIN 2022

*RAPPORT DE LA COMMISSION
ACADEMIQUE D'HARMONISATION DES
NOTES*

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL, TECHNOLOGIQUE

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

CAP

Session 2022



**VICE-RECTORAT
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection pédagogique régionale
Education Physique et Sportive**

Lieux : Salle 14 – DGEE

Date : Vendredi 10 juin 2022, de 08h00 à 17h00

Participants : AMATTE Lionel IA-IPR d'EPS, FANET Guillaume CMI d'EPS, PIRIOU Elvina, KIOU Ludovic, COSTE Hélène, DUPIRE Catherine, BAZIN Pascal, DIGONNET Franck, BOUDET Damien, JOCAILLE Matthieu, PERROY Teva, POULOU Francis, BAUVIT Hervé, VERNIER Jean-Pierre

Ordre du jour :

- Procéder à l'harmonisation des notes en CAP, BAC PRO et BGT,
- Vérifier les certificats médicaux des élèves inaptes,
- Etude, cas par cas, des élèves qui n'ont qu'une seule note (DI + DI + NOTE),
- Validation de référentiels proposés aux membres de la CAHN après modifications,
- Proposition des membres de la CAHN pour la session 2023.

1- Harmonisation des notes en CAP, BAC PRO et BGT,

La réunion s'ouvre sur une discussion autour des différents retours concernant l'utilisation des nouveaux référentiels certificatifs élaborés l'année dernière et validés. La question qui prédomine est celle des contenus à évaluer pour les AFL2 et AFL3 compte tenu des premières analyses des résultats et de leur augmentation significative au regard des sessions qui se sont déroulées avant la crise sanitaire.

Les remarques qui reviennent le plus souvent lorsque l'on questionne les indicateurs relatifs à ces AFL sont du type : « ils sont présents et investis », mais il semble difficile de proposer des contenus concrets, observables et évaluables.

On remarque aussi au cours des discussions un effet docimologique lié aux points attribués aux AFL2 et AFL3.

Nouveauté également liée à la mise en place de ces nouveaux référentiels : De nombreux élèves considérés comme « non sportifs » obtiennent de bons résultats grâce aux 8 points attribués pour les AFL2 et AFL3.

Au final, on se rend compte qu'il reste clairement un problème d'exigence, d'attentes communes et d'indicateurs réels sur les AFL 2 et 3 en voie GT et 3, 4, 5 et 6 en voie professionnelle.

Résultats des harmonisations :

A- Certificat d'Aptitude Professionnelle :

Aucun élève de CAP n'a été évalué dans le champ d'apprentissage 3 sur le territoire cette année.

On note une certaine homogénéité entre chaque moyenne dans les différents CA proposés. Cependant, à l'intérieur même des CA1 et CA2, nous pouvons relever des écarts significatifs de moyenne entre certaines APSA.



L'écart fille / garçon est très satisfaisant. Il marque la volonté des équipes de porter une attention sur la proposition des APSA supports d'enseignements et d'évaluation, même si le CA3 n'est pas enseigné sur le territoire. Ce sont les formes de pratique proposées dans les protocoles qui doivent avoir un effet favorable sur cet écart.

Il faut noter que la moyenne académique est nettement plus élevée que les sessions précédentes. Elle a évolué de presque 2 points en huit ans.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2021	2022
Moy filles CAP	11,7	12,3	12	11,7	12,3	12,7	11,01	13,55
Moy Garç CAP	13,3	13,7	13,2	13	13,6	13,7	12,21	13,64
Moy acad CAP			12,7	12,5	12,5	13,3	11,74	13,61
Écart F/G CAP	-1,6	-1,4	-1,2	-1,3	-1,3	-1	-1,2	-0,09

Décisions d'harmonisations :

Lycée Diadème : - 1 pt sur la moyenne pour tous les garçons : *validé*

LP Uturoa : - 0,8 pt sur la moyenne pour toutes les filles : *validé*

LP Mahina : + 0,9 pt sur la moyenne pour toutes les filles : *validé*

Statistiques après harmonisations

Sexe	Effectif	%	Moyenne après harmonisation
Filles	125	35.7	13.55
Garçons	225	64.3	13.64
Total	350	100	13.61

Champs	Activités	Moyenne fille	Moyenne garçons	Total	
CA1	Demi-fond	12.43	9.5	11.08	13.59
	Lancers javelot	14.17	15.84	14.87	
	Duathlon (Mahina)	13.59	12.5	13.37	
	Duathlon (LHT)	11.48	11.57	11.52	
	Combiné (Taravao)		14.97	14.97	
	Lancer de poids (dia)		14.84	14.84	
CA2	Sauvetage aquatique		11.5	11.5	13.81
	Va'a de randonnée	13.98	14.25	14.18	
	CO	13.75	12.25	13	
	Va'a vitesse(papara)	9.3	12.9	12	
CA4	Badminton	13.62	14.08	13.9	14.03
	Tennis de table	13.48	13.95	13.73	



	Volley ball	14.3	13.96	14.08	
	Futsal (mahina)		13.36	13.36	
	Ultimate (mahina)	13.4	13.83	13.8	
CA5	Course en durée	13.3	11.88	12.52	12.49
	Musculation	13.18	11.96	12.52	

Moyennes par établissement après harmonisation : 2,34 d'écart entre la moyenne la plus haute et la plus basse.

Etablissement	Moyenne	Ecart-type
LPO ST JOSEPH OUT.	12,69	1,48
LP DE MAHINA	12,7	3,88
LYC HOTELIER DE TAHITI	12,73	3,91
LYC TUIANU LE GAYIC	12,78	5,78
LP DE FAAA	12,91	3,51
LP DE UTUROA	13,68	3,96
CLG-LYC SACRE-COEUR DE TARAVAO	13,93	2,19
LYC TAIARAPU NUI	14,47	3,21
LYCEE DIADEME	15,03	2,46

Le LP Papara devra réfléchir à modifier son référentiel de Va'a de vitesse, leur moyenne étant plus basse (- 1,35 pt) que les moyennes obtenues en Va'a de randonnée, épreuve académique proposée dans les autres établissements.

B- Baccalauréat Professionnel :

A l'instar du CAP, les moyennes du baccalauréat sont plus élevées que la session précédente. Elles poursuivent leur évolution depuis 8 ans. Cependant, il y a autant d'établissements (7) en dessous de la moyenne académique que d'établissements en dessus (9).

L'écart fille garçon est convenable et en dessous d'un point.

Les 4 champs d'apprentissage sont relativement proches en termes de moyenne. Certaines propositions de protocoles évaluatifs doivent cependant être questionnées pour certaines activités d'établissement (futsal et step au LP de Mahina).

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2021	2022
Moy filles BP	11,9	12,5	12,5	12,8	12,1	13	12,85	13,51
Moy Garç BP	13,7	14,8	14	13,9	13,3	13,8	13,53	14,47
Moy acad BP			13,3	13,4	12,8	13,5	13,21	14,03
Écart F/G GT	-1,8	-2,3	-1,5	-1,1	-1,2	-0,8	-0,68	-0,96



Décisions d'harmonisations :

LP Uturoa : - 0,8 pt sur la moyenne pour toutes les filles : *validé*

LP Mahina : + 1 pt sur la moyenne pour toutes les filles : *validé*

LP Faa'a : + 0,8 pt sur la moyenne pour toutes les filles : *validé*

LP Papara : - 0,8 pt sur la moyenne pour toutes les filles : *validé*

LPP Uturoa Tuteao a Vaiho : + 1 pt sur la moyenne pour tous les garçons : *validé*

Sexe	Effectif	%	Moyenne après harmonisation
Filles	594	46.23	13.51
Garçons	691	53.77	14.47
Total	1285	100	14.03

Champs	Activités	Moyenne fille	Moyenne garçons	Total	
CA1	Demi-fond	11.98	13.44	12.88	13.65
	Lancers javelot	13.55	14.28	13.95	
	Duathlon (Mahina)	13.65	11.69	12.87	
	Lancer de poids (dia)	13.95	13.2	13.89	
	Lancer javelot (diad)	12.5	14.15	14.09	
	Va'a vitesse(papara)	15	14.9	14.94	
CA2	Sauvetage aquatique	12.64	14.58	13.6	14.33
	Va'a de randonnée	13.61	15.01	14.4	
	Randonnée sportive	14.08	16.4	15	
CA4	Badminton	14.12	14.17	14.15	14.1
	Tennis de table	11	14.12	14.06	
	Volley ball	13.61	14.76	14.19	
	Basket		13.11	13.11	
	Football	13	14.67	14.58	
	Futsal (mahina)	11.88	11.91	11.9	
	Futsal (Papara)	12.83	14.78	14.14	
Futsal (St Joseph)		15.3	15.3		
CA5	Course en durée	13.22	14.66	14.28	13.95
	Musculation	13.34	13.96	13.69	
	Crossfit	14.44	14.79	14.65	
	Step	13.82	14.47	14	
	Aquagym (Mahina)	13.31	14.5	13.53	
	Step (Mahina)	11.65	12.33	11.78	



**VICE-RECTORAT
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection pédagogique régionale
Education Physique et Sportive**

Moyennes par établissement : 2, 67 d'écart entre la moyenne la plus basse et la plus haute.

Etablissement	Moyenne	Ecart-type
LP PROT TUTEAO VAIHO	12,88	2,23
LP DE MAHINA	12,91	3,96
CLG AMJ DE UTUROA	12,97	4,07
CLG DE ATUONA	13,04	1,82
LP DE FAAA	13,17	4,25
LYC HOTELIER DE TAHITI	13,31	3,63
LP DON BOSCO - TAHITI	13,71	2,3
LYC SAMUEL RAAPOTO	14,05	2,39
LYC IHITEA NO VAVAU	14,21	1,34
LPO ST JOSEPH OUT.	14,32	2,85
LYCEE DIADEME	14,45	2,96
LYCEE AGRICOLE DE TARAVAO	14,5	0,83
LYC TUIANU LE GAYIC	14,69	3,11
LP DE UTUROA	14,81	2,91
LYC TAIARAPU NUI	15,12	2,64
CLG-LYC SACRE-COEUR DE TARAVAO	15,55	2,48

C- Baccalauréat Général et technologique :

Nous pouvons observer peu d'écart entre les moyennes de tous les CA évalués.

La meilleure moyenne académique est celle obtenue en CA3. Elle est aussi celle qui provoque le plus d'écart entre les filles et les garçons.

Contrairement à ce que l'on a pu remarquer en CAP, on ne retrouve pas d'écart significatif entre les résultats obtenus en Va'a de vitesse et le Va'a de randonnée.

A noter que le pourcentage d'inaptes totaux et partiels a considérablement baissé depuis la dernière CAHN « classique » de 2019 (Hors période COVID). Une dynamique à préserver en continuant le travail entamé et en proposant davantage d'épreuves aménagées. Ces protocoles adaptés doivent être validés par les membres de la CAHN

Sur ce thème, il est conseillé, en début d'année, de faire une réunion avec tous les élèves déclarés inaptes totaux de l'établissement pour leur présenter les référentiels académiques adaptés en leur distribuant le certificat médical académique type.

L'écart fille/garçon est très convenable et identique à la session précédente. La moyenne académique a augmenté d'un point en l'espace de 6 ans. Cette augmentation doit être questionnée (cf. ci-dessus, introduction de la CAHN).

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2021	2022
Moy filles GT	13,3	13,6	14	13,6	14,1	13,7	14,56	14,84
Moy Garç GT	14,8	14,3	15	14,7	14,7	14,9	15,2	15,48



**VICE-RECTORAT
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection pédagogique régionale
Education Physique et Sportive**

Moy acad GT			14,4	14,1	14,3	14,2	14,83	15,11
Écart F/G GT	-1,5	-0,7	-1	-1,1	-0,7	-1,2	-0,64	-0,64

Décisions d'harmonisations :

L. BORA BORA : + 0,9 pt sur la moyenne pour tous les élèves : *validé*

Bilans statistiques après harmonisations :

Sexe	Effectif	%	Moyenne après harmonisation
Filles	1161	58.46	14.84
Garçons	825	41.54	15.48
Total	1986	100	15.11

Moyenne voie générale : 15.43

Moyenne voie technologique : 14.63

Champs	Activités	Moyenne fille	Moyenne garçons	Total	
CA1	Courses	14.42	15.6	15.08	14.91
	Lancers	15.94	14.86	14.4	
	Natation vitesse	15.47	16.19	15.81	
	Sauts	15.68	15.85	15.75	
	Va'a de vitesse (Papara)	15.89	15.9	15.89	
CA2	Sauvetage aquatique	13.55	14.65	14.05	15.08
	Va'a de randonnée	15.53	16.15	15.79	
CA3	Danses	15.94	14.03	15.65	15.65
CA4	Badminton	14.64	15.91	15.08	14.9
	Basket ball	14.7	15.93	15.45	
	Tennis de table	13.52	15.59	14.16	
	Volley ball	14.29	15.53	14.85	
	Futsal (Diadème)	13.23	14.78	14.43	
CA5	Course en durée	15.55	15.58	15.56	15.34
	Crossfit	15.45	16.44	16.05	
	Musculation	14.56	15.11	14.84	
	Step	15.47	16.52	15.63	

Notons un écart de 2 points maximum entre la moyenne APSA la plus basse (sauvetage) et la plus haute (CrossFit).



Moyennes par établissement : 1,6 d'écart entre la moyenne établissement la plus élevée et la plus basse.

Etablissement	Moyenne	Ecart-type
LYC IHITEA NO VAVAU	14,11	2,81
LYC DES ILES SOUS LE VENT	14,49	2,72
LPO ST JOSEPH OUT.	14,53	1,41
LYC HOTELIER DE TAHITI	14,62	1,98
LYC SAMUEL RAAPOTO	14,69	2,54
LYC TUIANU LE GAYIC	14,73	2,6
LYCEE DIADEME	14,89	2,96
CLG AMJ DE UTUROA	15	2,42
LYC PAUL GAUGUIN	15,22	2,99
CLG-LYC POMARE IV	15,52	2,47
CLG-LYC SACRE-COEUR DE TARAVALO	15,53	2,49
LYC TAIARAPU NUI	15,64	2,6
LYCEE LA MENNAIS	15,7	2,52

Enseignement optionnel :

Une commission ad hoc en lien avec l'ensemble des autres enseignements évalués en contrôle continu s'est tenue avant le jury du baccalauréat. De 4 à 7 établissements étaient concernés selon les années et le baccalauréat. Deux harmonisations ont été actées par les 4 membres de cette commission en direction d'un établissement dont les moyennes étaient particulièrement élevées. Compte tenu de l'anonymat des établissements, il n'est pas possible d'assurer un accompagnement ciblé de proximité sur la qualité de l'acte évaluatif.

CC	Nombre d'élèves	Nombre d'établissements concernés	Moyenne avant harmonisation	Harmonisations	Moyenne après harmonisation
1 ^{ère} BT	36	4	15.32	Non	15.32
Term BT	69	6	15.4	Non	15.4
1 ^{ère} BG	75	5	17.32	(-2) étab : 98435B7JT	16.84
Term BG	99	7	16.43	(-1) étab : 98435B7JT	16.25

Epreuves ponctuelles de l'enseignement optionnel : Deux élèves (candidats libres) étaient concernés par ces épreuves, un seul s'est présenté aux épreuves et a obtenu la note de 16/20.

Epreuves obligatoires ponctuelles :

20 élèves étaient concernés cette année par la passation des épreuves ponctuelles obligatoires. Les résultats ne sont pas représentatifs. Cependant, notons que pour ce qui concerne les couples d'épreuves



préférentiellement choisis, l'activité académique randonnée sportive n'est pas priorisée en voie GT alors qu'elle l'est en voie professionnelle.

	Nb d'élèves	Moyenne
Voie GT	18	12,01
BP	1	9,75
CAP	1	16

2. Vérification des certificats médicaux des élèves inaptes.

Lors de cette CAHN, tous les certificats médicaux ont été vérifiés.

Quelques cas particuliers sont apparus et ont été traités par les membres de la CAHN.

Nous rappelons que le « référent examens » doit organiser, la semaine précédente la CAHN, au sein de son établissement scolaire, un conseil d'enseignement spécifique à la préparation de cette commission. Le but de ce travail préparatoire est de faire le point, rassembler et vérifier l'ensemble des documents nécessaires à la bonne tenue de la CAHN.

3. Etude, cas par cas des élèves qui n'ont qu'une seule note (DI + DI + NOTE)

Récapitulatif des demandes particulières « une seule note » (DI + DI + NOTE) :

Etablissement	GEL DE LA NOTE				MAINTIEN DE LA NOTE				
	BAC PRO		BAC GT		BAC PRO		BAC GT		
	Nombre de notes	Moyennes des notes	Nombre de notes	Moyennes des notes	Nombre de notes	Moyennes des notes	Nombre de notes	Moyennes des notes	
Lycée Hôtelier	1	11							1 cas
LP Mahina					1	17			1 cas
L. Diadème			4	15,5			2	17,5	6 cas
C. La Mennais			3	14,3			1	17	4 cas
Don Bosco					1	13			1 cas
L. Taravao					3	15,8	2	12	5 cas
L. Raapoto			1	20			3	13	4 cas
L. St Joseph	1	10							1 cas
L. Gauguin							4	13,6	4 cas
LP Papara			1	10,2	2	14,5	4	13,2	7 cas
TOTAL	2	10,5	9	15	7	15,1	16	14,4	34 cas

Une grande vigilance doit être portée à la construction de chacun des dossiers individuels d'élèves.

Compte tenu de la possibilité offerte aux établissements de proposer des enseignements adaptés, tous les élèves devraient pouvoir bénéficier d'un protocole évaluatif avec au moins deux activités différentes.



4. Validation de référentiels proposés aux membres de la CAHN après modifications

Un seul établissement a proposé un référentiel à modifier, il s'agit du Lycée hôtelier qui a proposé une modification de son référentiel « Sauvetage » en bac professionnel.

Ce nouveau référentiel a été étudié et validé.

Liste académique : Pour rappel à tous les établissements :

Pour la voie générale et technologique, la liste académique des APSA de l'enseignement obligatoire et optionnel de l'EPS en CCF à partir de la session 2022 est composée des cinq activités suivantes, complémentaires à la liste nationale :

CA1 : Marche sportive (épreuve adaptée, s'adresse aux publics qui présentent des besoins éducatifs particuliers)

CA2 : Randonnée sportive

CA2 : Va'a de randonnée

CA5 : Marche en durée (épreuve adaptée, s'adresse aux publics qui présentent des besoins éducatifs particuliers)

CA5 : Cross training

Pour ce qui concerne les épreuves ponctuelles de l'enseignement obligatoire, les épreuves académiques retenues et associées aux trois épreuves nationales (Danse, Tennis de table et Demi-fond) sont :

CA2 : Randonnée sportive

CA1 : Marche sportive (épreuve adaptée, s'adresse aux publics qui présentent des besoins éducatifs particuliers)

Pour ce qui concerne l'épreuve ponctuelle de l'enseignement de spécialité pour les candidats libres, les trois activités retenues parmi lesquelles le candidat choisi une activité support d'évaluation pratique sont

CA 1 : natation de vitesse

CA 4 : badminton

CA 5 : course en durée

Pour le baccalauréat de la voie professionnelle, la liste nationale de trois activités (Danse, demi-fond et tennis de table) est complétée, pour ce qui concerne les épreuves ponctuelles de l'enseignement obligatoire, par :

CA2 : Randonnée sportive

CA1 : Marche sportive (épreuve adaptée, s'adresse aux publics qui présentent des besoins éducatifs particuliers).



L'ensemble des protocoles académiques sont proposés sur le site disciplinaire.

	En CCF GT	En ponctuel GT	En ponctuel PRO
1- CA1 : MARCHÉ SPORTIVE (épreuve adaptée)	X	X	X
2- CA2 : RANDONNÉE SPORTIVE	X	X	X
3- CA2 : VA'A DE RANDONNÉE	X		
4- CA5 : MARCHÉ EN DURÉE (épreuve adaptée)	X		
5- CA5 : CROSS TRAINING	X		

5. Proposition des membres de la CAHN pour la session 2023

Certains enseignants, membres de la CAHN, quittent le territoire définitivement, car en fin de contrat. Après 3 ans en tant que membres, d'autres souhaitent céder leur place à un enseignant de leur équipe pédagogique.

Ci-dessous la proposition des membres de la CAHN à compter de la session 2023 :

Etablissement	Membres de la commission
Vice- Rectorat / IP	Mme VOLANT Nathalie, IA-IPR d'EPS
Vice- Rectorat / IP	M. FANET Guillaume, CMI d'EPS
LP de Faaa	M. VERNIER Jean-Pierre, professeur EPS
LP de Mahina	Mme DUPIRE Cathy, professeur EPS
Lycée hôtelier	Mme PIRIOU Elvina, professeur EPS
Lycée P. GAUGUIN	M. DIGONNET Franck, professeur EPS
Lycée LA MENNAIS	M. KIOU Ludovic, professeur EPS
Lycée S. RAAPOTO	Mme PORLIER Terava, professeur EPS
COL POMARE IV	M. BOUDET Damien, professeur EPS
LYP TARAVALO	Mme ATENI Ingrid, professeur EPS
COL S-CŒUR TARAVALO	M. PERROY Teva, professeur EPS
LYP DIADEME	M. JOAILLE Matthieu, professeur EPS
LP ST-JOSEPH	M. PUIGSARBE Matthieu, professeur EPS
Lycée Tuianu LE GAYIC	M. SOUTISON Franck, professeur EPS
LP DON BOSCO	M. GUION Tehiva, professeur EPS